



CONFIRMATION DE RABAIS DE FLOTTE / DE LA DURÉE DE DÉTENTION

établie par:

Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'Etat du Valais (FMEP)

Rue Pré-Fleuri 9

1951 Sion

Date:

Nous soussignés attestons que

Monsieur/Madame

est un membre de **FMEP** ou à une de ses filiales (à participation majoritaire). La mise en circulation du véhicule s'effectue conformément au permis de circulation exclusivement aux nom et prénom du membre susnommé(e). Le véhicule acquis par ce biais est incessible.

.....
Cachet et signature autorisée d'une personne ayant pouvoir de signature au sein de l'entreprise (voir ci-dessous)

Les personnes suivantes ont pouvoir de signature:

**Marie-Christine Caloz, Florence Voutaz responsable avantage ou Patricia Juillard,
Responsable de l'administration**

La durée minimale de détention du véhicule est fixée à 6 mois (à partir de la première date d'immatriculation).

Le collaborateur/la collaboratrice ayant droit au rabais (User Chooser) autorise par la présente Ford Suisse SA à procéder, via une demande de la durée d'immatriculation auprès des services des automobiles concernés, au contrôle du respect de la durée minimale de détention de 6 mois du véhicule acquis sur la base de cette confirmation. En cas de non-respect de la durée minimale de détention, le User Chooser est tenu de rembourser le rabais perçu.

.....
Signature du User-Chooser/membre

La validité de cette confirmation est de 6 mois à compter de sa date d'émission et est valable pour 1 véhicule.